

Travaux eau et assainissement, dissimulation réseaux de Bise

Journée de préparation le vendredi 28 octobre 2016

C'est par une belle journée ensoleillée que les conducteurs de travaux de l'entreprise MBTP avec le maire et le président de l'ASA de Bise ont parcouru les voies et calades du village. Tout au long de ce parcours, ils ont rencontré des propriétaires, plus particulièrement pour le démarrage du chantier au bas de Bise. Les emplacements des tabourets de branchement de l'assainissement collectif et des alimentations en eau potable marqués au sol sont approximatif et seront déterminés quand les anciennes canalisations apparaîtront lors des travaux. Tous n'ont pu être rencontrés, mais vous pourrez contacter le conducteur de travaux dès le démarrage du chantier.

Vers 16h, les habitants se sont retrouvés à la salle polyvalente pour une réunion publique. L'entreprise en charge de la dissimulation des réseaux secs était aussi présente. Étaient présents pour présenter le déroulement des travaux et répondre aux questions : le maire et le président de l'ASA de Bise, David Robert pour l'entreprise Naldéo maître d'œuvre pour les travaux de réseau d'eau et d'assainissement, Simon Colombat pour l'entreprise MBTP en charge des travaux eau, assainissement et qui assurera aussi la mise en place des fourreaux pour les réseaux secs (électricité, télécom, éclairage public, fibre optique), Jean Pierre Zagorski pour l'entreprise SBTP en charge des travaux de dissimulation des réseaux secs ainsi que Jérôme et Sandrine Aymard pour le bureau EUCLYD qui réalise la partie étude pour la dissimulation des réseaux secs.

Déroulement des travaux de réseau eau, assainissement et pose fourreaux: Les travaux de réseaux doivent débuter fin novembre à partir du bas de Bise avec des déviations pour la circulation par la route de la salle polyvalente, puis plus tard par le Travers pour la partie haute. Les déblais serviront à réaliser les plates forme pour la station d'épuration qui sera ensuite construite par l'entreprise SERPE associée à MBTP. Une fosse provisoire recevra les quelques eaux usées dont l'ancien exutoire ne pourrait être conservé, et le rejet dissipé dans un fossé. A la fin de réalisation des réseaux et après les test d'étanchéité et de compactage, les sorties d'eaux usées pourront être raccordées sur le nouveau réseau. Ces travaux sont prévus durer jusqu'en juin 2017.

Recommandations aux habitants pour l'assainissement : Il est rappelé que seules les eaux usées brutes doivent arriver dans le réseau et la station. Toutes les eaux parasites de drainage ou pluviales doivent être exclues et la fosse septique doit être bi-passée. Les travaux sur la partie publique jusqu'au « tabouret de branchement » sont à la charge de la commune et une Participation à l'Assainissement Collectif de 1500 € sera demandé après le raccordement. Les travaux sur la partie privée jusqu'au « tabouret de branchement » sont à la charge de chaque propriétaire qui peut demander à l'entreprise MBTP de les réaliser lorsqu'ils seront sur place, après établissement d'un devis. Les habitants pourront se grouper pour faire vidanger leurs fosses et les enlever par la suite.

Travaux de câblage : Il y aura ensuite la phase de câblage des réseaux électricité, télécom et éclairage public : 2 semaines environ pour la pose des câbles, changement du transfo avec une coupure générale puis 2 semaines environ pour la reprise des branchements avec de brèves coupures individuelles pour le raccordement.

Réseaux secs, rappel pour les habitants : Le bureau d'étude EUCLYD a rencontré les habitants présents qui n'avaient pas renvoyé les documents de servitude nécessaires pour la mise en place des coffrets de raccordement et les remontées en façade et vu avec certains les points litigieux. Pour ceux qui n'ont pas répondu et qui n'étaient pas présents, ils doivent prendre contact avec le bureau d'étude s'ils ont des questions et retourner rapidement ces documents.

Il n'y a aucun coût demandé aux habitants pour ces travaux sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Ardèche (SDE07).
